

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

MAC FCP DYNAMIQUE

Adresse : GREEN CENTER- BLOC C- 2^{ème} étage-
Rue du Lac Constance -Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 mars 2024, d'agrèer le fonds commun de placement « **MAC FCP DYNAMIQUE** », promu à l'initiative de MAC SA- Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK. Le fonds présente les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n°19-2024 du 18 mars 2024
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: MAC SA
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: MAC SA
Distributeur	: MAC SA